

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	3 fr. 50
2 ^e page (— d ^e —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

En 1935, Pierre Laval signait avec Mussolini un traité qui réglait DÉFINITIVEMENT toutes ces questions. En 1939, Mussolini déchirait ce traité... Est-ce que c'est ça qu'on nous propose de recommencer ?...

Dimanche, en écoutant les aboiements furieux de Mussolini et tandis que nous étions assourdis par les vociférations de ses hérauts gogues dont les bandes serviles insultaient la France à pleines gueules, je pensai tout à coup à ces bonnes gens de chez nous qui nous exhortaient à voir dans les accords de Munich l'avènement d'une politique nouvelle : « nous laisserons les dictateurs tranquilles en Europe ; ils nous laisseront tranquilles dans nos colonies. Et la bonne paix règnera ! »

Comment trouvez-vous qu'ils nous laissent tranquilles dans nos colonies ? C'est officiellement, cette fois, que Mussolini réclame la Tunisie, Djibouti et la Méditerranée... En attendant qu'Hitler réclame... Mais ceci viendra en son temps !

Mais quelles raisons donne Mussolini pour appuyer ses réclamations ? Quels titres invoque-t-il ? Quels droits fait-il valoir ?

Aucune raison, aucun titre, aucun droit. Si ce n'est le même genre de titres au nom desquels Hitler a déjà pris l'Autriche, la Tchécoslovaquie, Memel, etc. Pourquoi ce qui vaut pour le Führer ne vaudrait-il pas pour le Duce ?

C'est peut-être un service qu'il demande à un ami ?

De quoi parlez-vous là ?... Mussolini repousse comme déshonorante toute pensée d'amitié entre son pays et le nôtre. Les souvenirs historiques d'alliance et de fraternité franco-italiennes lui inspirent comme une sorte de haut-le-cœur. Il en a le dégoût. Il défend qu'on y fasse la moindre allusion. Il tient à ce qu'on sache que jamais plus l'Italie ne sera l'amie de la France. Jamais plus !

En tout cas, a-t-il précisé, DE QUELQUE FAÇON QUE LES ÉVÉNEMENTS SE DEROULENT, nous détruirons ce que nous appelons le plus de fraternité, de sœurs latines, de cousinage et de toute autre parenté bâtarde, parce que les rapports entre les États sont des rapports de force et que ces rapports de force sont les éléments déterminants de leur politique.

Et comme, dans une autre partie de son discours, Mussolini proclame que, quoi qu'il arrive, l'Italie restera l'alliée de l'Allemagne, nous voilà prévenus. Même si nous lui donnions ce qu'elle demande l'Italie continuerait d'être notre ennemie... Vous voulez savoir de quel droit se réclame Mussolini ? Il vous le dit clairement : c'est une question de force ! Sans réfléchir d'ailleurs que, puisque d'après lui tout se ramène dans les rapports internationaux à une question de force, nous serions vraiment trop bêtes de lui céder une partie quelconque de la nôtre en vue d'augmenter la sienne !

Mais enfin, quand on demande à quelqu'un d'abandonner son bien, il faut tout de même expliquer...

Expliquer quoi ? C'est pourtant clair ! L'Italie veut Bizerte et Suez et Djibouti, etc. pour être plus forte contre nous ! Pas autre chose. Elle les veut parce qu'elle dit en avoir besoin ! Est-ce que ça ne suffit pas ? On commence par se créer des besoins afin de pouvoir ensuite les invoquer comme des droits ! Des « droits sacrés », à même spécifiée Mussolini. Et ceux qui n'accepteront pas de le satisfaire à leur détriment se rendront responsables de ce qu'il sera obligé de faire pour les y forcer. Ils seront la cause de leur propre extermination.

On s'indignait beaucoup aux temps anciens du mot prononcé par Bismarck sur la force qui prime le droit. Cela paraissait le comble du cynisme. Et pourtant le chancelier de fer se bornait à constater un fait. Il ne faisait pas de la morale ; il ne disait pas que c'était bien, il ne disait pas que c'était mal. Il disait qu'en cas de conflit la force triomphe du droit. Mussolini va bien au-delà. Il proclame qu'il n'y a pas de droit contre la force. Celle-ci n'a pas besoin d'excuse, elle porte en elle-même sa propre justification.

Telle est la doctrine fasciste ! Que voulez-vous ? Nous avons fait des progrès.

Et maintenant que va faire la France ? Quelle position va prendre son gouvernement ?

En somme, Mussolini formule en gros ses revendications et il attend. Il ne les a pas dites discrètement à notre ambassadeur pour une négociation correcte et courtoise. Non, il les a lancées devant le monde entier comme une sommation faite à notre pays mis en demeure de répondre. Il est à notre disposition pour nous entendre.

Eh ! bien, il s'agit de savoir si nous sommes à la sienne ! Par son discours de Gênes, depuis des semaines, Mussolini avait rompu les pourparlers engagés. Par son discours de Rome et après une abjecte campagne de sa presse, il se déclare prêt à les reprendre. La France va-t-elle admettre d'être renvoyée et rappelée comme il le plaira à Mussolini ? La France accepterait-elle de passer ainsi de l'insulte à la négociation ?

Oh ! je sais que chez nous des gens qui ont pour Mussolini des trésors d'indulgence ont osé écrire qu'après tout sa harangue est « modérée ». Toute une presse, dite nationale, est déjà à l'œuvre pour endormir l'opinion en insinuant que Mussolini n'a peut-être pas tous les torts.

Le Jour va jusqu'à dire que puisque Mussolini « prend le ton de la conversation », il n'y a qu'à négocier ! Le ton de la conversation ! Une harangue où l'on nous déclare qu'on méprise notre amitié, qu'on nous tiendra toujours pour des adversaires, où l'on compare notre pays à une « boutique démocratique, ploutocratique, du mensonge triomphant » et notre peuple à un « troupeau de brebis abruties » !... Si on appelle ça une conversation, je demande comment on appellera une engueulade !

D'ailleurs, pourquoi nous pressions-nous ? La France, dans une négociation de cette nature, n'a rien à gagner puisqu'elle n'a rien à demander !

Et puis quoi ? En 1935, Pierre Laval signait avec Mussolini un traité qui réglait définitivement toutes ces questions. En 1939, Mussolini déchirait ce traité... Est-ce que c'est ça qu'on nous propose de recommencer ?

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Ce qui est éternel

Aurons-nous bientôt fini de réviser nos cartes géographiques ? Je connais un lycée — qui n'est sans doute pas le seul dans ce cas — où le professeur a donné, au dernier mois de l'année scolaire l'étude de l'Europe centrale « L'Empire britannique, dit-il à ses élèves, cela va encore, l'Amérique aussi. Nous pouvons voir également quelques petits pays — la Hollande, la Belgique, la Suisse, car je ne crois pas, en conscience, que leur configuration soit modifiée cette année. Pour le reste, attendons un peu. Il est inutile d'apprendre l'existence de Bratislava, puisque demain cette ville s'appellera de nouveau Presbourg.

Voilà un professeur prudent ! Dans les classes de philosophie, la doctrine de la relativité a pris une grande valeur d'actualité. Depuis longtemps on n'enseignait plus les « universaux ». Et il est permis de penser que c'était dommage. Qui donc oserait aujourd'hui le regretter. En vérité, nous vivons non pas tout à fait sur un volcan, mais sur un fleuve. Les paysages familiers s'effacent avec une extrême rapidité. Tout s'écroule, tout est mouvant, tout est provisoire. Provisoire et mouvante, la monnaie, du moins le prix des choses. Provisoire, l'espérance, et provisoire la sécurité trouble à chaque saison. Provisoire même la bonté qui dure une semaine (mais c'est là une exagération : la bonté des bons dure toute leur vie et il est fort bien d'essayer de révéler la bonté des autres au moins pendant sept jours).

Durée combien d'années, durant combien de mois brille la gloire des stars de cinéma ? On rappelle, dans une enquête récente, les noms des vedettes de l'écran d'il y a une dizaine d'années. Beaucoup sont aujourd'hui si oubliées qu'ils paraissent totalement inconnus.

Informations

Au Sénat

Dans la séance de mardi après-midi, M. Jeanneney, président, a donné lecture du décret convoquant le Sénat et la Chambre en Assemblée nationale le 5 avril, pour l'élection du Président de la République.

Le Sénat adopte divers projets modifiant le tarif douanier de certaines colonies.

A la Chambre

Dans la séance de mardi matin, la Chambre a repris la discussion des propositions de loi tendant à instituer la représentation proportionnelle dans les élections législatives.

M. Tremintin, rapporteur, au nom de la commission du suffrage universel, soutient le projet portant représentation proportionnelle intégrale.

M. Boucher propose l'institution du vote familial, car, dit-il, la R. P. ne sera pas intégrale tant que les femmes ne seront pas électrices.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre reprend la discussion du projet de la R. P. M. Crutet demande le renvoi à la Commission de l'article premier du projet. M. Cayrol combat la proposition. M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, s'oppose également au renvoi qui est repoussé par 306 voix contre 282.

L'article 1^{er} du projet est adopté par 425 voix contre 158.

Mobilisation des chômeurs

M. Charles Vallin, député de Paris, membre du parti social français, vient de suggérer au président du Conseil d'appeler sous les drapeaux tous les citoyens assujettis aux obligations militaires qui sont actuellement inscrits au fonds de chômage.

Les chômeurs ainsi mobilisés pourraient être constitués, selon lui, en unités de travailleurs ou recevoir telle affectation qui permettrait d'alléger dans certaine mesure les tâches multiples incombant à l'armée active.

Des Italiens s'engagent dans l'armée française

Dès qu'ils ont eu connaissance des modifications apportées à la loi sur le recrutement autorisant les étrangers à contracter des engagements pour la durée de la guerre au titre d'un corps quelconque dans l'armée française, de nombreux jeunes gens, surtout des Italiens dont les familles sont fixées en Tunisie depuis longtemps, se sont présentés aux autorités militaires pour souscrire un engagement à ces conditions.

Madrid a capitulé

L'armée du Centre, sous les ordres du colonel Pradas, s'est rendue.

Des drapeaux blancs flottent dans toute la capitale. Tous les drapeaux aux couleurs républicaines ont disparu. A 11 h. 20, le drapeau nationaliste a été arboré au balcon du palais du gouvernement, à côté du drapeau blanc. Le drapeau rouge et or flotte maintenant à tous les mâts, et les gens se donnent déjà le salut fasciste. Des gens passent dans des camions et des voitures en levant les bras et en criant : « Arriba España ! »

Les Madrilènes se montrent aux terrasses et aux fenêtres en criant : « Vive l'Espagne ! »

Contraintement à ce qu'a déclaré Mussolini

Dans son discours de dimanche, M. Mussolini a particulièrement insisté sur la note italienne du 17 décembre dernier, celle qui portait dénonciation des accords Laval de janvier 1935.

Le Duce a déclaré que dans la note du 17 décembre, le gouvernement italien avait « clairement établi les problèmes italiens à l'égard de la France » (sic), et il a ajouté : « Ces problèmes de caractère colonial ont des noms. Ils s'appellent Tunis, Djibouti, canal de Suez. » (Sic.)

Il n'y a pas un mot dans la note, pas un seul mot précisant des revendications ou posant des problèmes « de caractère colonial » ou autre, contrairement à ce qu'a dit M. Mussolini dans son discours prononcé dimanche à Rome.

Provisoires, les lignes parisiennes d'autobus qu'un décret du Comité de l'Autobus peut supprimer d'un trait de plume. Ah ! regrettons l'instabilité établie par le vieux Panthéon-Courcelles, chanté par Courteline ! Provisoires, les noms des rues ; provisoires les statues et provisoires les grands hommes.

Il y a cependant, au moins chez nous, quelque chose qui ne bouge pas, qui est solide comme un roc, qui est immuable et éternel : c'est l'esprit métiéux de la bureaucratie. Le fisc, il y a quelques semaines, réclamait dix-huit francs à une femme pour une contravention infligée en 1897. Après une longue enquête, on s'est aperçu que l'intéressée était morte. Tout récemment la même administration a pris sa revanche. Elle a réussi à percevoir trente-quatre francs d'un monsieur bien vivant pour un délit de pêche commis en 1910 ! Mais qu'avaient pu coûter les recherches ?

La Pologne mobilise

On évalue à 750.000 le nombre des réservistes convoqués au cours des quatre derniers jours. Il y a une semaine, les effectifs de l'armée s'élevaient à 800.000 hommes, le million d'hommes est donc atteint et dépassé.

Des mesures de mobilisation économique ont commencé. Tous les véhicules susceptibles de transporter des troupes doivent être remis à l'autorité militaire à la première réquisition ; des stocks de matières premières destinées à la fabrication des munitions sont hâtivement constitués.

Accord commercial franco-roumain

Un délégué du gouvernement roumain, M. Carenfil, a été reçu par M. Hervé Alphand, directeur des affaires commerciales, les résultats des études faites à Paris d'une part, à Bucarest d'autre part, sur les propositions auxquelles avaient abouti, il y a quelques semaines, les négociations préliminaires.

On estime dans les milieux autorisés que l'accord pourrait être paraphé mardi soir ou mercredi.

EN PEU DE MOTS...

— L'aviateur Jim Molissin, poursuivi pour s'être livré à de dangereuses acrobaties au-dessus de la ville du Touquet, a été condamné par le tribunal correctionnel de Montreuil-sur-Mer, à 500 fr. d'amende.

— Mardi matin, à eu lieu à l'hôpital Beaujon, à Paris, la remise de 5 pommiers d'acier offerts par le général Léonidus Trujillo Molina, ancien président de la République de Saint-Domingue, au gouvernement français.

— M. de Monzie, ministre des Travaux publics, a présidé, mercredi soir, le 50^e anniversaire de l'inauguration de la tour Eiffel, organisé par le Comité de l'art des tours.

NOS ÉCHOS

Doux régime.

M. Lamoureux, député de l'Allier, ancien ministre des finances, revient d'un voyage en Allemagne et il fait part de la préoccupation du peuple allemand au fur et à mesure que la situation se complique.

Une partie importante de la population et des cadres devient tiède envers le régime ; il arrive même, parfois, qu'un haut fonctionnaire comme un directeur de ministère, par exemple, disparaît. On apprend, alors, qu'il a été placé dans un camp de travail pour y suivre des cours de nazisme. Au bout d'un mois, il reprend sa place au ministère.

Après cette épreuve, il doit être convaincu ! Quand il n'en est rien, la clausure recommence, quelques semaines plus tard ; mais cette fois, elle dure deux mois... Quand elle n'a pas été plus efficace que la première, on double encore la dose et ainsi de suite jusqu'à conversion complète !

La main-mise allemande.

Pendant son séjour à San-Remo, le maréchal Goering a reçu un rapport fort détaillé sur le contrôle que l'état-major hitlérien a établi sur l'appareil militaire de l'Italie. La liste des officiers supérieurs allemands qui devront s'installer dans les services de guerre, dans les ministères, dans les aérodromes, etc., de l'Italie, en cas d'hostilités, a déjà été communiquée au comte Ciano.

Une nouvelle escadrille d'avions de bombardement à croix gammée vient d'arriver en Lombardie. Elle donne la relève à une escadrille de « Savoia », qui est partie pour le Sud.

Fait singulier : on signale le passage, au Brenner, de plusieurs trains chargés d'équipements coloniaux provenant du Reich. Ils seraient dirigés en Libye.

Le prestige de Paris.

Il y a, à travers les Etats-Unis, dix-sept villes dont le nom est Paris.

La plus grande de ces villes, celle du Texas, a demandé aux autres de bien vouloir changer leur nom. Mais aucune n'a accepté...

Depuis que le général La Fayette est passé chez nous, notre ville a pris le nom de Paris, a répondu l'une.

Nous avons parfaitement le droit de porter le nom de Paris, car nous avons les plus grands laboratoires de produits de beauté... a rétorqué l'autre. — Mon nom n'a rien à voir avec celui de la capitale française, a fait la troisième. Paris, c'est le nom du héros d'Homère.

A noter qu'il y a au moins un Paris au Canada. Celui-ci se trouve dans la province d'Ontario.

Taisez-vous.

A la fin de la séance de samedi dernier, MM. Ramette et Ducloux s'approchè-

CAHORS

Causerie faite le mercredi 29 mars au Poste de la Tour Eiffel relayé par Limoges, Lille, Lyon, Marseille, Rennes et Toulouse-Pyrénées.

Petite ville maintenant, Cahors fut à plusieurs moments de sa longue histoire une cité réputée dans le monde entier. Les auteurs latins nous disent son éclat sous la domination romaine. Dante parle d'elle à trois reprises dans *La Divine Comédie*. Marot et Magny, ses deux poètes, l'ont célébrée. Sa prise par Henri IV a fourni le thème de toute une littérature dramatique. Léon Gambetta, le plus illustre de ses fils, lui a prouvé de mille manières son attachement. Elle a eu, pendant plus de quatre siècles, une Université qui rivalisa avec Toulouse et Montpellier et compta un moment près de 4.000 étudiants. Elle vient, ces jours-ci, de montrer sa fidélité à ce glorieux souvenir par la résurrection en Université populaire de l'institution qui inscrivait Cujas parmi ses maîtres et Fénelon parmi ses élèves.

Encadré par une boucle du Lot, le site de Cahors est original. Ses monuments remarquables. Son pont Valentré tient une place éminente entre les ouvrages de défense édifiés par le Moyen-Age. Sa cathédrale à coupes étonne et émeut l'archéologue et l'artiste. Une ligne de remparts, des restes de palais, d'innombrables logis de la Renaissance achèvent de conserver à cette petite ville l'air qui convient à l'ancienne capitale du Quercy.

Cependant, la cité aux destinées de laquelle préside depuis de nombreux lustres une municipalité inspirée et dirigée par M. de Monzie, ne se borne point à la sauvegarde de son patrimoine d'art ancien ; elle entend le mettre en valeur par de nouveaux efforts. De tous côtés, on accède à Cahors par de nobles avenues. Les boulevards, les rues se sont modernisés sans perdre leur cachet original. De nombreux jardins publics ont apporté à chaque quartier le sourire de l'eau, le parfum des fleurs, la fraîcheur des ombrages.

La ville de Cahors vaut qu'on s'y arrête et qu'on y séjourne. Elle le mérite par elle-même et aussi parce qu'elle constitue un gîte d'étape de premier ordre. Située à 600 kilomètres de Paris et à 200 des Pyrénées, elle offre au touriste un centre de randonnées aussi variées que prestigieuses : Rocamadour, Padirac, Moissac, les gorges du Tarn, les monts du Cantal, les châteaux du Périgord sont quelques-uns des buts les plus proches vers lesquels se dirigent les belles routes que Cahors tend dans tous les sens.

Le touriste d'à présent ne se contente pas de cataloguer des paysages et de collectionner des visites de monuments. Le point de vue esthétique l'intéresse autant que jamais ; mais plus que jamais le point de vue pratique retient son attention. Après avoir interrogé un pays sur sa valeur décorative, il s'enquiert de ses vertus productrices. Il lui demande : « Que fais-tu ? Que fournis-tu ? Montre-moi la part que tu t'efforces de prendre dans l'activité générale de la nation... »

Eugène GRANGÉ.

rent de M. Georges Mandel pour lui demander des apaisements sur les intentions prêtées au gouvernement, à propos des communistes.

Vous connaissez la formule, leur dit le ministre des Colonies : taisez-vous, méfiez-vous aussi !

Dame !

Le professeur. — Mais, monsieur le professeur, pourquoi ne faites-vous pas votre cours de géographie ?
Le professeur. — Parce que, monsieur

Que peuvent répondre à ces questions Cahors et sa vallée ?

La ville dresse dans le ciel une forêt de tours. Elle y élève fort peu de cheminées d'usines. Le Quercy cadourc n'est pas contrée industrielle. Il borne son effort en ce sens à entretenir la marche d'ateliers ou de manufactures variés mais sans ampleur. A peu près exclusivement agricole, ce pays s'est néanmoins mis à la page en industrialisant son agriculture. Ce faisant, il a suivi le conseil que lui donnait, en un livre excellent, le regretted député de Figeac d'après la guerre, M. Bouat.

En amont et surtout en aval de Cahors, la vallée du Lot offre à la culture des fruits, des légumes et du tabac des champs privilégiés. Il fallait l'aménagement en vue de la production intensive de récoltes choisies. C'est chose faite et bien faite !

Au début du printemps, de vastes carrés de terre voient fleurir une multitude de fraisiers. Quand le fruit touche à sa maturité, les femmes et les jeunes filles des cantons voisins viennent s'embarquer gaiement pour la cueillette. Et, tous les soirs, des monceaux de petits paniers artistement composés passent du quai des gares campagnardes dans les wagons qui apporteront aux gourmets des villes la fraise réputée de Cahors.

Un peu plus tard, de splendides pêcheries couvrent les champs d'un ravissant pavois rose. Dès les premiers jours de juillet, les fruits veloutés et juteux sont à point. Et l'expédition des cagots succède à l'envoi des paniers. Elle durera jusqu'en septembre.

Alors, s'organiserait le départ des raisins. Ces beaux chasselas, aux grains d'ambre doré, sont la gloire de Moissac. Cahors en achemine moins, mais d'aussi succulents vers les grands centres de consommation français et étrangers. Ce « soleil en pilules » termine en apothéose la trilogie gourmande fournie par ce pays aux desserts citadins.

En novembre, tandis que la pomme, la châtaigne et la noix encombre le marché, la truffe commence à s'y montrer discrètement. Jusqu'en février, si l'année est propice et si l'hiver n'est pas trop froid, le diamant noir du Causse — comme on dit ici — abondera. Une partie s'en ira au loin apporter son accompagnement précieux aux dîners et aux poulardes du prochain réveillon. Le reste servira sur place à clouter le foie gras des savoureux pâtés cadourcins.

Cahors, on le voit, n'est pas qu'une ville curieuse par sa situation et par ses monuments, un point de départ d'excursions très intéressantes, c'est par surcroît un centre remarquable de fruits exquis. Peu de cités possèdent, étendue presque à l'année entière, une gamme aussi complète de délices de bouche !

le fournisseur, le programme de l'année comporte l'Europe Centrale. Alors, vous comprenez !

Les mots d'autrefois.

Talleyrand, à son lit de mort, reçut la visite de Louis-Philippe, qui lui demanda comment il se trouvait.

— Ah ! sire, répondit le célèbre diplomate, je souffre comme un damné.

— Déjà ? reprit le roi en souriant avec malice.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Cour d'Assises du Lot

INCENDIE VOLONTAIRE

Audience du 28 mars (suite)

La lecture de l'acte d'accusation terminée, M. le Président procède à l'interrogatoire de l'accusé Tissandier.

Celui-ci reconnaît les faits qui lui sont reprochés : il regrette son acte et rejette sur la fatalité les circonstances qui l'ont poussé à le commettre. Mais, assure-t-il, il n'a jamais eu l'intention, en provoquant l'incendie de son immeuble, de toucher la prime d'assurances.

Tissandier répond d'une voix sourde aux questions qui lui sont posées par le Président. Il donne même l'impression d'un déséquilibré.

Les témoins

Après l'interrogatoire de l'accusé, les témoins sont appelés.

Le premier témoin est M. Jourdan, gendarme à Cahors, qui a procédé à l'enquête. A son arrivée à la Mairie, il a interrogé Tissandier qui, aussitôt, se troubla, mais, nia les faits qui lui étaient reprochés.

Son fils qui était présent lui dit : « Avoue, sinon, c'est moi qui dirai que tu as mis le feu. » Tissandier, de plus en plus troublé par cette menace de son fils, entra dans la voie des aveux.

Toutefois, le témoin donne d'excellents renseignements sur l'accusé. M. le docteur Mignard, médecin-chef de l'asile d'aliénés de Leyme, a examiné Tissandier au point de vue mental et a constaté un état de déficience particulière.

M. le docteur Mignard déclare que Tissandier est atteint d'une émotion considérable et qu'il est dans un état de déséquilibre mental qui doit atténuer sa responsabilité.

M. Simon Redon, cultivateur à la Mairie (hameau Cassagnes), voisin de Tissandier, a été le premier à porter secours dans la nuit de l'incendie et a contribué à préserver la grange des flammes. A son avis, Tissandier doit être considéré comme un brave homme, très travailleur, mais qui avait été très épuisé par la mort de sa femme.

Mme Redon, ménagère à La Mairie, prévient que l'incendie avait éclaté chez Tissandier, se rendit sur les lieux avec son fils. Lorsqu'ils arrivèrent, l'immeuble était consumé. Tissandier leur dit d'aller chercher l'agent d'assurances. Toutefois, M. Redon, maire de Cassagnes, déclare qu'il a été très étonné que Tissandier ait pu mettre le feu à sa maison. A son avis, s'il a commis cet acte, c'est à la suite des malheurs qu'il avait subis récemment.

M. Trépier, boulanger de Puy-l'Evêque, fournissait le pain à Tissandier qui lui doit 8.200 francs. Il attribue le non-paiement de cette dette aux malheurs de l'accusé qu'il considère comme un travailleur et un brave homme.

M. le docteur Rouma, conseiller général du canton de Puy-l'Evêque, médecin de la famille Tissandier, déclare : « C'est un pauvre malheureux de tout temps que vous avez devant vous. C'est un brave homme. »

M. Bladié, maire de Frayssinet-le-Gât, fournit d'excellents renseignements sur Tissandier dont il juge la responsabilité fortement atténuée. « C'est un malheureux », dit-il.

L'audience est suspendue à 12 heures.

Audience de l'après-midi

L'audience est reprise à 14 heures. M. Feixas, substitut, expose avec une netteté et une éloquence très appréciées, les éléments constitutifs du crime reproché à l'accusé. Il établit les faits de façon précise et réclame contre Tissandier une condamnation sans s'opposer toutefois, aux circonstances atténuantes, voire à la loi de sursis.

M. Tassart, défenseur de Tissandier, prend la parole. A son avis, Tissandier est un malheureux, en butte aux plus dures difficultés pécuniaires et accablé par les malheurs, les infortunes qui se sont abattues sur lui, durant ces dernières années.

Dans une péroraison émouvante, M. Tassart fait appel à la pitié du jury pour son malheureux client et pour son enfant âgé de 10 ans.

M. Feixas reprend la parole pour apporter un point de vue juridique. « Si vous acquittez Tissandier, dit-il, celui-ci est en droit de réclamer à la Compagnie d'assurances le montant du capital qu'il avait assuré pour son immeuble. »

M. Tassart répond qu'il n'a été porté aucun préjudice à la Compagnie d'assurances et qu'en aucun cas, il est certain, maintenant, qu'elle ne paiera pas le montant du sinistre. M. Tassart adresse un émouvant appel à la clémence du jury en faveur de l'accusé.

Le verdict

Les débats sont clos. Le jury, après une courte délibération, rapporte un verdict négatif.

En conséquence, la Cour prononce l'acquiescement de Tissandier qui est remis en liberté.

L'audience est levée à 16 heures. La session est close.

RÉPONSE DE M. DALADIER AU CONSEIL GÉNÉRAL

M. René Besse, Député de Cahors, conseiller général de Saint-Géry, vient de recevoir la lettre suivante de M. Daladier, Président du Conseil et Ministre de la Défense Nationale.

« Mon cher Collègue et Ami,

« J'ai pris connaissance de la motion de confiance votée à mon adresse, sur votre initiative, par le Conseil général du Lot.

« Je vous prie de dire à vos collègues combien m'est sensible l'adhésion qu'ils veulent bien apporter à l'œuvre de Défense Nationale entreprise par le Gouvernement.

« Soyez auprès d'eux, je vous prie, l'interprète de mes vifs remerciements.

« Veuillez croire, mon cher Collègue et Ami, à mes sentiments très cordiaux.

« Edouard DALADIER. »

29^e CONGRÈS NATIONAL DES TABACS

Voici le programme du 29^e Congrès des planteurs de tabac qui se tiendra à Romans, salle de l'Alhambra :

Vendredi 14 avril, à 14 heures. — Ouverture du Congrès, discours de bienvenue du président de la C.G.P., constitution des commissions, vérification des pouvoirs des délégués, séance des commissions.

Samedi 15 avril, à 9 heures. — Ouverture de la séance plénière par le président de la C.G.P., rapport moral par le secrétaire général, compte-rendu du financier par le trésorier, compte-rendu des mandats des délégués au comité technique par M. Solleville, à la commission paritaire par M. Saint-Martin, à la commission d'étude et d'assurance par MM. Lagarde et Delbos.

A 14 heures, rapport des commissions, prix et primes, assurance, vœux divers, examen des revendications des planteurs, renouvellement du bureau, désignation du siège du congrès pour 1940.

A 21 heures, réception des congressistes à la mairie de Romans par la municipalité.

Dimanche 16 avril, à 12 h. 30. — Banquet de clôture sous la présidence effective de M. le Ministre de l'Agriculture.

Lundi 17 avril. — Excursions dans le Vercors un des plus beaux sites de France ; à 12 h. 30, déjeuner au Villard-de-Lans (Isère).

Permanence. — Une permanence fonctionnera les vendredi et samedi à l'hôtel Terminus, en face de la gare P.-L.-M.

Une commune sans municipalité. Depuis deux ans, la commune de St-Laurent-Lolmie est administrée par des délégations à défaut de municipalité et de Conseil municipal.

En effet, à la suite d'un différend, relatif à l'école communale, les conseillers municipaux et le maire avaient donné leur démission, et depuis lors les électeurs s'étaient refusés à élire de nouveaux édiles.

Mais les habitants de la commune viennent de demander, par pétition, au Préfet du Lot de nouvelles élections, afin que prenne fin l'état de choses actuel.

La date du scrutin sera, croit-on, prochainement fixée.

Commerce extérieur

Notre compatriote M. Louis Chansard, membre de la Chambre de commerce du Lot, vient d'être réélu vice-président du Comité de la 9^e région du commerce extérieur de la France.

Nous adressons nos félicitations à M. Chansard.

L'allocation militaire pour les familles nécessiteuses

En raison de la prochaine incorporation du contingent les 3 et 4 avril 1939, il est rappelé que les familles nécessiteuses dont l'appel était effectivement le soutien indispensable, ont droit, sur leur demande, à l'allocation militaire (art. 24, loi du 31 mars 1928).

Les intéressés qui veulent bénéficier de cette disposition sont donc invités à se présenter le plus tôt possible au bureau militaire de la mairie de leur domicile, en vue de déposer une demande d'allocation.

Bonne chasse

Lundi, M. Vialle a abattu, sur le rive de Coursibas, un magnifique héron, chasse rare car ces échassiers sont très rares dans cette région.

Collision

Dimanche, vers 21 heures, une camionnette conduite par M. Fouroux, qui se rendait à Cahors, est entrée en collision avec une moto pilotée par M. Galland, près de Camy.

Pas d'accident de personnes, mais dégâts matériels assez importants.

EDEN

JEUDI — SAMEDI

et DIMANCHE (en soirée)

DIMANCHE (matinée)

Une superbe comédie vaudesquique

La Maison d'En-Face

magistralement interprétée par

Elvire POPESCO, André LEFAUR

André BERLEY, Pierre STEPHEN

Christiane DELYNE et Pauline CARTON

Société des Etudes du Lot

Séance du 20 mars 1939

Présidence de M. Irague. Présents : MM. Bastié, Bousquet, J. Calmon, Iches, Commandant Larigue, Lucie, Lury, Prat, Rigaudières, Rougé, Chanoine Sol, Strabol.

Excusés : MM. Chabert, Crochard, Teyssonières.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Félicitations : La Société adresse ses félicitations à Mme Fabre de Monibet et à M. l'abbé Cassagnade nommés Officiers d'Académie et ses remerciements à Mme Nicet qui a bien voulu joindre au montant de son abonnement au Bulletin la somme de 30 fr. pour la caisse de la Société.

Don : de M. Bondoux, Directeur de l'E.P.S.,

1) une collection des Bulletins de la Société Académique du Nivernais (1921-1937) ;

2) une collection de la Revue du Centre (1929-1938).

La Société adresse ses remerciements au donateur.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale, dans la Rev. relig. de Cahors du 11 mars, le C.R. des obsèques de Mgr Giray.

Il signale, qu'au dernier concours poétique, organisé à Paris par « Les Amis de La Fontaine », le 1^{er} prix a été décerné à notre confrère M. le Chanoine Raymond Teulière pour son ouvrage intitulé « La Marguerite d'or ». La Société est heureuse d'adresser à M. R. Teulière ses sincères félicitations.

M. le Chanoine Sol, parle d'un autre papier-monnaie, le mandat territorial créé par le Directeur le 28 ventôse an IV (18 mars 1796). Il en fut fabriqué pour 2 milliards 400 millions. Payables au porteur, ils pouvaient servir au paiement des biens nationaux. Mais les payants ne voulurent pas les accepter en raison de la diminution rapide de leur valeur : un mois après leur création, pour 100 livres en mandat, on donnait seulement 17 livres en numéraire, en mai, 16 livres, en juin, 12 livres 1 sol, en juillet, 7 livres 17 sous et en août, 5 l. 1 sol 3 deniers.

Avant l'existence du mandat territorial, il y eut les promesses de mandat, créées par la loi du 29 ventôse an IV, délivrées par la trésorerie nationale.

M. Rougé signale qu'il possède deux spécimens de ces promesses de mandat, l'un en rouge, l'autre en noir.

M. J. Calmon fait diverses communications :

1^o sur l'ancienne reliure du « Te Igitur » de la Bibliothèque municipale qui était en « vélin convert de bazane coulé d'olive avec un crucifix convert de plaques à pierrieres » ; en 1724, la croix était demy coupée par le milieu (Arch. munie., D., 402) ;

2^o sur un P.-V. dressé par le Maire pour un enfant trouvé sur la porte de l'Hôpital des orphelins à Cahors en 1761, le 20 juillet. Au p.-v. est jointe la copie d'un papier trouvé dans le berceau de l'enfant et ainsi libellé :

« Je m'appelle Clotilde, j'ai été baptisée, je suis légitime. La nécessité a forcé mes parents à me porter ici, on viendra me chercher dans 2 ans et si on ne vient pas, j'irai moi-même à la messe de la paroisse de St-Jacques, où j'ai été baptisée. » (Arch. munie., D., 480) ;

3^o sur le costume des soldats du guet de la ville de Cahors en 1780. Ces soldats étaient au nombre de 12 plus un trompette et un chef. Ils disparaurent pendant la Révolution. Mais en 1810, le maire en demanda le rétablissement alléguant leur utilité, en cas d'incendie notamment. Sa demande ne fut pas prise en considération, mais il fut par contre créé un corps de pompiers à l'effectif de 12 hommes et un chef qui bénéficiaient d'un logement gratuit. (Arch. munie., D., 265 — Reg. délibérations, 1810).

M. Lucie donne connaissance des restaurations artistiques effectuées depuis 50 ans dans la cité féodale de Saint-Cirg-Lapopie.

La prochaine séance n'aura lieu que le 17 avril.

Un de moins !

Au cours d'une battue aux sangliers qui a eu lieu dimanche 26 mars, dans la région de Vers, par la Société de chasse l'« Intrépide », un gros sanglier pesant 60 kilos environ a été tué par M. Denis Guiral, menuisier. Félicitations.

A qui les arbres ?

M. Laytout, propriétaire à Lapoujade (commune de Lherm), constata que six chênes plantés dans un bois lui appartenant avaient été arrachés. Plainte fut portée à la gendarmerie de Catus qui ouvrit une enquête, au cours de laquelle il fut établi que c'était un voisin, le sieur Latronchère, 75 ans, qui avait fait couper les arbres.

Il prétend que ces arbres lui appartiennent. Procès-verbal a été dressé.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 30 MARS

SAMEDI 1^{er}, DIMANCHE 2 AVRIL

(en soirée à 20 heures 45)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Deux grands films

Véra KORÉNE, Jean WORMS

Jean GALLAND, Maurice ESCANDE

dans un grand film d'espionnage

La Danseuse Rouge

« La Chèvre aux pieds d'or »

d'après les œuvres

de Charles-Henry Hirsch

Léon BÉLIÈRES et Charles LAMY

les inséparables Moïse et Salomon

DANS

Les mariages de Mlle Lévy

CAHORS

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Conférence de M. Raynaud sur la T.S.F.

Au lycée Gambetta se poursuit avec régularité la série de conférences de l'Université Populaire si brillamment inaugurée cette année. Littérature, philosophie, sciences physiques et historiques attirent chaque semaine nombre de curieux, avides de s'instruire. Le 26 mars, M. Raynaud, le jeune et distingué professeur de physique du lycée Gambetta, voulut nous faire pénétrer le mystère de cette « tchesset » honnie de Duhamel, dont nous usons si souvent sans nous demander ce qu'elle cache de prodigieux. L'ignorance du public avait cette fois une double excuse : la difficulté du sujet et l'impuissance des savants à donner une explication totale. M. Raynaud parvint avec une réelle aisance à rendre son exposé vivant par une alliance continue de la théorie et de l'expérimentation.

Remontant à trois siècles en arrière, il nous rappelle les curieux travaux de l'abbé Rochon et de ses aimables collaboratrices : Mme de Lamballe et Mlle de Lespinasse, sur la propagation des sons à distance par les ondes liquides. Ces recherches démontrèrent la possibilité de produire d'abord des ondes intermittentes, puis des ondes continues. Enfin après avoir adopté pour chaque rythme, une signification alphabétique, l'abbé Rochon arriva à transmettre quelques phrases. C'est ainsi qu'il envoya à Mlle de Lespinasse, ce très galant message : « Votre sourire défie l'aurore ».

Le principe était découvert, il y avait encore loin de là, à l'utilisation pratique. M. Raynaud retrace devant nous les grandes étapes qui marquent le lent acheminement vers les merveilleuses réalisations actuelles. Il nous montre en même temps le perfectionnement croissant des appareils amené par des exigences incessantes et de nouvelles observations. Un film historique rétrospectif fait revivre les admirables travaux du savant Branly et « l'âge héroïque » de la T.S.F.

Ensuite, M. Raynaud, par un système ingénieux de projections nous présente les postes de radiodiffusion avec leurs pylônes, antennes, studios, etc... L'organisation du réseau français de radiodiffusion est ensuite analysée devant nous, ainsi que les difficultés rencontrées dans les travaux de liaisons internationales.

Quant aux conclusions pratiques sur la portée de l'invention, sur les progrès moraux qui en résultent pour l'individu et la collectivité, M. Raynaud admet le plus grand optimisme. Et ce n'est pas sans une véritable joie de l'esprit que plusieurs dans la salle opposent des affirmations aux diatribes de Georges Duhamel.

Les cours réguliers de l'Université Populaire reprendront après les vacances de Pâques.

Auto dans un ravin

Dimanche, M. Gazal, demeurant au Trioulou (Cantal), se rendait à Bagnac, en auto dans laquelle avaient pris place Mme Gazal, leurs deux enfants et Mme veuve Delbos.

En face le moulin de M. Meynard, une auto, conduite par M. Lagarde, propriétaire également au Trioulou, survint. M. Gazal appuya sur le côté droit de la route pour laisser le passage à la seconde voiture, mais il s'approcha trop près du bord et roula pendant une vingtaine de mètres sur le rebord de la route. Tout à coup, la voiture heurta un poteau téléphonique ; sous le choc, le poteau fut brisé et la voiture roula dans le ravin et dans le ruisseau de Néboul.

Le personnel du moulin Maynard accourut et les occupants de la voiture furent retirés de leur périlleuse situation. Toutefois, Mme Delbos a eu une jambe fracturée et M. Gazal de multiples contusions.

Elles ont été transportées à la clinique de Figeac.

Les pileurs de troncs

Dans la nuit de lundi, des malfaiteurs ont pénétré dans l'église de St-Cirgues et ont fracturé les troncs dont ils ont emporté le contenu.

Quelques jours auparavant, les mêmes faits avaient été commis dans l'église de Bagnac.

Une auto pilotée par des personnes inconnues dans la région se serait arrêtée dans la nuit du lundi et aurait stationné durant un certain temps.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

PAQUES !...

Regain d'espérances avec les plus belles fêtes de l'année, celles du Printemps.

Une visite chez

Un détachement du 1^{er} Régiment d'artillerie coloniale d'un effectif approximatif de : 14 officiers, 25 sous-officiers, 450 hommes, 544 chevaux, sera de passage à Cahors, les 22 et 23 avril 1939.

Les officiers seront logés chez l'habitant, la troupe sera cantonnée dans l'immeuble dit des « Dames Blanches », les chevaux et le matériel seront parqués sur la Place Thiers.

Mandelli s'impose. Vous y trouverez le souvenir qui dure Le cadeau rêvé de votre première sortie

MANDELLI échange au plus haut cours vieux bijoux, monnaies ou or et argent

FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAIQUES

Le Conseil d'Administration de la F.D.O.L. s'est réuni jeudi 23 mars, à la Préfecture, sous la présidence de M. Bégue, Inspecteur d'Académie. Ce fut surtout une séance d'information, au cours de laquelle le Secrétaire général rendit compte de l'activité de la Fédération depuis le dernier Conseil Fédéral.

M. Delom traite tout d'abord l'importante question de l'orientation professionnelle dont le but final est de mettre chaque homme à sa place dans la Société, à celle où le maximum de bonheur pour lui coïncidera avec le maximum de rendement pour la collectivité. Pour cela une triple connaissance est indispensable : celle de l'enfant, celle des professions et celle du marché du travail.

La connaissance de l'enfant à la fois d'ordre médical, scolaire et psychologique, sera consignée sur des fiches. La fiche médicale précisera les possibilités physiologiques et fixera les contre-indications qui serviront de base à l'orientation. La fiche scolaire indiquera le degré des connaissances du sujet, ses aspirations, son caractère, ses intérêts. L'examen psychologique, confié à un orienteur professionnel, saura déterminer avec précision les aptitudes mentales de l'enfant. Cette première étape franchie, il faudra comparer les aptitudes réelles ainsi décelées aux exigences de chaque profession. Une triple analyse technique, psychologique et économique permettra de les déterminer avec précision. L'enfant sera dirigé vers la profession pour laquelle il paraît le plus adéquat.

Reste la question des débouchés. Les carrières embranchées seront évitées autant que possible. Mais les conditions techniques et économiques sont fort instables. Une connaissance du milieu social, de ses besoins, du marché du travail est indispensable.

Dans le département du Lot, un Office d'orientation professionnelle fonctionne parfaitement sous la direction de M. Galland, Inspecteur primaire. Au cours d'une première période une propagande appropriée est faite aux enfants arrivant en fin de scolarité. Instituteurs et institutrices apportent une précieuse collaboration. Fait suite une période active, au cours de laquelle il est procédé, dès le mois de janvier au recensement des enfants terminant leur scolarité en juillet, à la détermination des connaissances de chacun, à la recherche des débouchés. Enfin, en juin-juillet, arrive la période de décision.

Depuis sa création, 5 mars 1936, jusqu'au 1^{er} octobre, des conseils d'orientation ont été donnés à 250 enfants et à leurs familles. 80 placements sont intervenus, des tournées de consultations gratuites ont été faites. Le Conseil général apporte son concours financier. L'Office d'O.P. élargira sans cesse le cadre de son activité dans les mois qui viennent.

Après ce substantiel exposé de M. Delom, M. l'Inspecteur d'Académie fait appel au dévouement de tous pour faire connaître l'Office d'orientation professionnelle, appelé à rendre de grands services dans le Lot et cela sans contribuer à la désertion de nos campagnes.

La Fédération des œuvres laïques avait déjà envisagé la mise sur pied d'une troupe théâtrale, mais aucune tentative n'avait abouti au succès. Aujourd'hui cette troupe existe dans la Société « Les Brugas Carlinas », dont le but est de faire revivre la langue occitane. Sous l'impulsion active de son bureau de jeunes, la troupe s'exerce depuis le début de mars, jeudis, samedis et dimanches, et sera bientôt à même de présenter au public quercynois, chants, saynètes, danses du meilleur goût.

M. l'Inspecteur d'Académie affirme que la jeune troupe saura se montrer à la hauteur de sa tâche et que sa création constitue un nouveau succès pour la Fédération et pour l'école laïque.

M. Delom aborde ensuite la question de la création d'une « Fédération nationale des colonies de vacances laïques d'enfants et d'adolescents », à Paris. C'est à la fois un organisme de propagande, d'information technique et de vigilance. Dans les départements seront créés des Comités affiliés.

Le Conseil Fédéral envisage ensuite la possibilité d'accorder une rétribution aux surveillants des colonies de vacances pris jusqu'à ce jour parmi les normaliens et les normaliennes, le principe est adopté, mais il sera fait également appel à des maîtres en exercice consentant à assurer bénévolement la surveillance.

Après Souillac, Figeac, Gourdon, et autres, Cahors possède enfin une auberge de jeunesse installée dans un immeuble de la rue du Président-Wilson.

M. Fréguville fait judicieusement remarquer que la « Société des Amis de l'Ecole », en voie de constitution à Cahors, prendra l'A.J. à sa charge et déchargera la Fédération.

M. Delom aborde ensuite la question de l'assurance-écoles. Il rappelle le but et les bienfaits pour la modique somme de 1 fr. par enfant. Mais la police contractée en 1936, a subi une hausse de 20 0/0 et la majoration de la carte élève devient une nécessité.

M. Andral suggère de s'adresser à l'autonomie et M. Astorg apporte toutes précisions à ce sujet. Il faut créer une Mutuelle d'accidents-écoles et voir s'il est possible d'adapter cette Mutuelle avec la F.D.O.L.

M. l'Inspecteur d'Académie ne peut renoncer à l'assurance, mais charge MM. Andral et Astorg d'étudier la création de la Mutuelle. Les cartes de 1939 étant placées à 1 fr., le nouveau tarif ne sera en vigueur qu'en 1940.

La tombola « Pour le soleil et pour la joie », organisée en 1939 dans le cadre cantonal épuise l'ordre du jour. La Fédération fournit à chaque commune le gros lot : un superbe service de table. Les billets sont en cours de placement, les fonds recueillis commencent à affluer et tout laisse espérer que la tombola de 1939 connaîtra le succès de celle de l'année dernière.

La séance est levée à 17 heures.

Troupes de passage

Un détachement du 1^{er} Régiment d'artillerie coloniale d'un effectif approximatif de : 14 officiers, 25 sous-officiers, 450 hommes, 544 chevaux, sera de passage à Cahors, les 22 et 23 avril 1939.

Les officiers seront logés chez l'habitant, la troupe sera cantonnée dans l'immeuble dit des « Dames Blanches », les chevaux et le matériel seront parqués sur la Place Thiers.

SOURDS

Les progrès de la science peuvent vous permettre d'ENTENDRE

LA SONOTONE-CORPORATION

AGENCE DE TOULOUSE

A. MAUREL, 15, r. Alsace-Lorraine
Téléphone : 255-96

ORGANISE à votre intention une DÉMONSTRATION

des Appareils « SONOTONE » les plus récents et les plus perfectionnés

POUR DÉMONSTRATIONS SAMEDI 1^{er} AVRIL

Pharmacie LESTRADE (Face à la Cathédrale)

CAHORS

Ces appareils, recommandés par le corps médical oto-rhino-laryngologique, peuvent être remboursés par les Assurances sociales

Un ingénieur du Laboratoire de Paris se tiendra gracieusement à votre disposition et vous fera expérimenter SANS AUCUN ENGAGEMENT de votre part, les seuls appareils capables de vous faire entendre IMMEDIATEMENT et à DISTANCE, avec toute la netteté désirée.

mordant, la rencontre eut été encore plus attrayante.

Magistrale partie de la défense caducienne, et excellent arbitrage de M. Crassac.

Arrondissement de Cahors

Mercuies

Obsèques. — Les obsèques de M. Germain Linas, décédé à l'âge de 58 ans, ont été célébrées vendredi, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à Mme Linas, à ses enfants auxquels adressons nos sincères condoléances.

Castelnau-Montrattier

Naissance. — Les époux Buffo, à Castelnau-Montrattier viennent d'hériter de leur premier enfant, une superbe fillette qu'ils ont prénommée Thérèse-Janine.

Nos sincères félicitations aux heureux parents et nos souhaits de santé et de bon avenir à leur jolie fillette.

Promotion militaire. — Notre éminent compatriote, M. J. Verdier, colonel du génie à Chambéry, vient d'être promu au grade de général du génie.

La population de Castelnau-Montrattier est très heureuse de ce brillant avancement.

Nous adressons à M. le général Verdier, à Mme Verdier et à leur famille nos félicitations les plus vives et les plus sincères.

Un beau match. — Dimanche, 26 mars, l'équipe locale du R.S.C. se dirigeait sur Puy-laroque (Tarn-et-Gar.) pour un match revanche contre l'équipe de l'association sportive de cette localité.

La partie se déroula par un vent excessivement violent et devant un public nombreux et enthousiaste heureux d'applaudir une partie jouée avec le meilleur esprit de part et d'autre et avec le même courage.

C'est par deux buts à un que nos Castelnauais triomphèrent nettement bien que nous enregistrons l'absence de notre sympathique et actif demi, M. Bezombes, instituteur adjoint, rappelé pour effectuer une période d'exercices.

M. Drillières, directeur de l'école publique de Castelnau accompagna l'équipe avec quelques réputés sportifs toujours prêts à encourager nos jeunes équipes.

Bravo Puy-laroque et Castelnau. Dans cette partie tous les joueurs sont à féliciter.

Nous croyons savoir que dimanche 2 avril, l'équipe redoutable de Lafrançaise sera reçue par le R.S.C. sur son terrain de la Combarade.

Que les sportifs viennent nombreux pour encourager nos jeunes joueurs.

Nos boulistes. — Nos boulistes s'entraînent sérieusement tous les dimanches sur la place Gambetta et préparent le championnat. Le public les admire.

Catus

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un beau garçon, leur deuxième enfant, chez les époux Besse-Delbrel, du Mas d'Hel-leu-Calamane.

Nos plus sincères félicitations aux heureux grands-parents, M. et Mme Delbrel, du Mas de Latour-Catus, ainsi qu'à M. et Mme Besse, Meilleurs vœux au bébé, Camille-Alin.

Foot-Ball. — Match de fin de saison. — Dimanche 26 mars, malgré le temps inclement, les jeunes et demi-vieux de notre belle société V.S.C. catussienne, se mesurèrent au Stade Flory en un match amical. Ce fut du beau jeu : ce fut du beau sport. Aprement, les seniors du club disputèrent la victoire aux jeunes qui, finalement l'emportèrent par 3 buts à 2. Personne ne se dégonfla, excepté le ballon auquel il fallut pendant plusieurs fois insulser en grande pompe quelques doses d'oxygène. Honneur aux vaillants, aux forts, salut aux jeunes espoirs qui dans le courant de l'année sportive prochaine, sauront

porter bien haut les couleurs bleues et blanches du club.

Le soir, à 20 heures, un plantureux repas réunissait tous les membres de la Société sportive auxquels s'étaient joints, maints honoraires. Le repas excellent et très copieux fut servi dans une des grandes salles de l'Hôtel Frédéric Soulié. La bonne chère, les bons vins délectèrent les langues des convives et seulement vers le petit matin, après les chants, les monologues, etc., l'on se retira emportant de ces agapes un souvenir parfait. Des toasts furent portés par M. Marcel Lafon, Président et par M. Jean Soulié, maire et conseiller général du canton. Tous deux surent féliciter comme il le fallait les jeunes espoirs Catussiens qui ont remporté maintes victoires au cours de l'année sportive, et l'on se donna rendez-vous à l'an prochain.

Montgesty

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer le décès à l'âge de 79 ans de Jean-Lacoste, agriculteur au village de Bédé, ancien conseiller municipal.

Ses obsèques ont eu lieu dimanche dernier au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

En cette triste circonstance, nous présentons à son fils conseiller municipal et à toute la famille nos bien sincères condoléances.

Nuzéjols

Enseignement. — M. Laborie Camille du Brugas, élève-maître de 3^e année à l'Ecole normale d'instituteurs de Cahors, fait actuellement un stage d'enseignement pratique à l'école de Calamane.

Le printemps. — Il arrive avec son cortège de giboulées, de chutes de neige et un froid relativement vif. Les prairies et les pâturages en souffrent. Cependant, on ne se plaint pas trop, car cette température avec les gelées nocturnes retient la sève et arrête la végétation des arbres fruitiers et de la vigne.

Duravel

Nécrologie. — M. Victor Escande à Cazabous, commune de Duravel, est décédé des suites d'une longue maladie à l'âge de 73 ans.

A sa veuve et à la famille nous adressons nos sympathiques condoléances.

Incendie. — Un immeuble à usage de grange, situé à Monleret a été détruit par un incendie dans la nuit de dimanche à lundi.

Une paire de vaches, un cheval, la provision annuelle de paille et de foin sont devenus la proie des flammes et malheureusement pour le propriétaire, M. Brusselet, il n'y avait pas d'assurance.

C'est donc une perte d'une douzaine de mille francs à déplorer.

Cours

Compatriote. — M. Lemozi Théophile, de Cours, sorti dernièrement de l'école de gendarmerie de Versailles, avec le grade de sous-lieutenant, est affecté à Marmande au commandement d'un peloton motorisé qui vient d'être créé dans la gendarmerie de cette ville.

Vers

Bon chasseur. — Presque tous les dimanches depuis la fermeture de la chasse, nos intrépides nemrods ont organisé une battue aux sangliers.

Dimanche dernier, M. Denis Guiral, de Vers, a abattu dans les environs de Vialolles, une laie prête à mettre bas quatre petits.

Nos félicitations à cet adroit tireur qui n'en est pas d'ailleurs à son premier sanglier.

—————

La peau est le reflet de notre santé

Une peau fatiguée, des rougeurs, des boutons, des démangeaisons près de l'index d'un état général déficient, notamment d'une impureté du sang et d'un fonctionnement insuffisant de l'estomac et de l'intestin. C'est parce qu'ils sont dépurés et digestifs à la fois que les Sels Lergan redonnent la santé de la peau, combattent toute maladie de l'épiderme et contribuent énergiquement à la beauté du teint. Avec un flacon de Sels Lergan de 8 fr. 85 on prépare soi-même un litre de solution pour une cure de 16 jours. Toutes Pharmacies.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Exposition ambulante des containers S.N.C.F.

La Société Nationale des Chemins de Fer Français présentait mardi 21 mars, à la gare de Figeac, les divers modèles de cadres ou containers qu'elle met à la disposition de sa clientèle.

L'exposition ambulante, présentée par M. Alexandre, comprenait six wagons et a suscité l'intérêt de nombreux négociants de la ville et de la région.

M. Suchet, Inspecteur du trafic, a exposé les nombreux avantages que présente l'usage de ce matériel moderne, qui, par sa souplesse et les économies qu'il procure, doit donner toute satisfaction à la clientèle du chemin de fer.

Un beau livre. — M. Gaston Verdin, magistrat à Alger, vient de faire paraître, aux éditions Baconnier (Alger), un roman qui certainement connaîtra les louanges de la critique et la faveur populaire. Le lecteur, intéressé, passionné, suit les deux héros principaux de l'œuvre, « La Femme et le Pirate », dans leurs randonnées et aventures fabuleuses, et il est ainsi transporté dans les milieux les plus divers, les plus curieux, décrits avec un beau talent de poète et de narrateur.

Les mœurs des pirates du dix-huitième siècle, Alger, leur capitale, Venise, ses fêtes et ses splendeurs... nous sont présentés sous la forme la plus heureuse et la plus captivante. Mme et M. Gaston Verdin, passent leurs vacances dans notre région. Mme Verdin, originaire de Thémisnettes, a exercé les fonctions de professeur de lettres au Collège de Figeac où elle a laissé de nombreuses amitiés.

A l'auteur de « La Femme et le Pirate », nos meilleurs vœux de succès avec nos bien vives félicitations.

La nouvelle route du Cingle. — Par instant, des coups de mine trop proches secouent les nerfs des Figeacois trop impressionnables.

Ce sont les ouvriers de la route du Cingle qui attaquent les roches dures. La voie est frayée jusqu'à l'extrémité du promontoire.

Bientôt les promeneurs qui redoutaient l'excursion du Cingle, parce que trop longue et trop fatigante, accéderont facilement au sommet de la belle colline. Tout au long du chemin, la ville leur apparaîtra sous ses plus beaux aspects, de même la vallée du Cèze, en amont et en aval de Figeac.

Les touristes ne manqueront pas de faire la jolie promenade du Cingle. Quant aux propriétaires des maisons et des terres de la région intéressée, leur satisfaction est aussi grande que justifiée.

Donc, selon la tradition figeacoise, voici le beau qui s'allie de nouveau à l'utile.

Carnet rose. — C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la naissance d'un beau garçon prénommé Georges, le deuxième enfant chez Mme et M. Bernard Fontanges, fils du sympathique avoué de notre ville.

Aux heureux parents et aux grands-parents, nous adressons nos bien vives félicitations.

Obsèques. — Nous avons appris le décès de Mme Léonce Dalquié, femme du sympathique retraité des postes, demeurant rue Emile-Zola.

Les obsèques de Mme Dalquié ont eu lieu mardi matin, avec un grand concours de population, témoignage de la haute estime dont jouit cette famille.

En cette pénible circonstance nous adressons à M. Léonce Dalquié, à son fils Louis et à toute la famille, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Spectacles. — Samedi en soirée et dimanche, en matinée et en soirée :

Au *Family-Ciné* : « Paris » avec Harry Baur et une pléiade d'artistes. Très beaux compléments. Actualités mondiales.

Au *Théâtre Municipal* : « Pilotes d'essai » avec Clark Gable. Compléments de qualité.

Marcihac

Dernières attaques. — L'hiver empiète sur la saison printanière et retarde ainsi la floraison de nos arbres fruitiers. Le regain de vitalité qui se manifeste chez le bonhomme à barbe blanche se traduit par de la neige et de la gelée.

En somme, tout cela ne nous fait pas peur parce qu'on en sent la fin prochaine.

De même s'adouciront les expressions véhémentes de signor Mussolini. Ainsi pense le peuple de France qui est sage dans ses paroles et dans ses desirs. Il sourit finalement en regardant le ciel, en tâtant son bas de laine, en payant les 2 0/0 à son grand argentier, en humant le bon vent qui arrive des côtes d'Angleterre.

St-Hilaire-Bessonies

Légion d'honneur. — Dans la liste des nouveaux promus chevaliers de la Légion d'honneur, nous avons relevé avec plaisir le nom de notre compatriote M. Mazières, conseiller municipal, demeurant à Sabadat (commune de St-Hilaire-Bessonies). Nous adressons au nouveau chevalier, nos sincères félicitations.

Sénailac-Latronquière

Belle capture. — Le jeune Louis Bardet, du village des Prades, a réussi à capturer un magnifique blaireau. Félicitations.

Reyrevignes

Nécrologie. — Le 26 mars, est décédé à Tinel (Aveyron), Mme veuve Julie Erel, veuve Tournié, qui était originaire de Reyrevignes. Elle était âgée de 79 ans. Aux familles en deuil, nous adressons nos condoléances.

Saint-Céré

Electrification des écarts. — Voici la réponse faite par le ministère des Finances à M. de Monzie, ministre des Travaux publics, comme suite à son intervention en vue de la continuation des travaux d'électrification des écarts dans la région de Saint-Céré. Nous sommes heureux de constater tout l'intérêt que porte notre député aux populations rurales, si dignes d'intérêt.

« Monsieur le Ministre et cher collègue,

« Vous avez bien voulu me signaler une demande formulée par le Syndicat d'électrification du nord du Lot, en vue d'obtenir l'autorisation de poursuivre ses travaux, par dérogation aux dispositions du décret du 12 novembre 1938 portant révision des programmes de travaux publics.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, d'après les renseignements fournis à mes services par ceux du ministère de l'Agriculture, la continuation des travaux a été autorisée. »

—————

COMMENT SE SOIGNER PAR L'HOMÉOPATHIE

Toutes les maladies peuvent être soignées par la méthode homéopathique et souvent avec beaucoup plus de succès que par toute autre méthode. Un ouvrage de 48 pages, extrêmement intéressant : « La Méthode Homéopathique du professeur Boribel » vous donnera à ce sujet les renseignements les plus précieux. (Plus de 300 maladies décrites avec symptômes et traitements.) Il vous est offert gratuitement. Demandez-le au dépositaire des Laboratoires Homéopathiques du Professeur Boribel : Grande Pharmacie Fournié, P. Lestrade, place du Marché, Cahors.

Arrondissement de Gourdon

Thégra

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Marie Barges, décédée à l'âge de 76 ans. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Souillac

Syndicat des planteurs de tabac. — Dimanche, 26 mars, à 10 heures, a eu lieu la réunion générale du Syndicat des planteurs de tabac, sous la

présidence de M. le docteur Cambornac.

M. Albert Antony, expert-planteur, donne lecture du bilan de l'année 1938 qui se solde par un excédent de recettes de 9.000 francs.

M. Cambornac entretient les planteurs des résultats obtenus à la réunion de la Commission paritaire, à laquelle il assista à Paris où les intérêts des planteurs furent vivement soutenus par les délégués.

L'assemblée décide le maintien du bureau du Syndicat dans ses fonctions pour l'année 1939 et désigne 10 délégués pour le Congrès de Romans.

Plusieurs battues en perspective. — M. Murat, président de la Société de chasse, informe les propriétaires de fermes isolées des communes avoisinantes, qu'il organise, en vue de la destruction des animaux nuisibles des battues qui commenceront les premiers dimanches d'avril. Il espère que les chasseurs, syndiqués ou non, y viendront en grand nombre et qu'ils se feront inscrire en temps voulu chez M. Maury, facteur des postes.

Ne seront admis à ces battues que les chasseurs qui ont contracté une assurance-chasse pour la campagne 1938-1939.

Bétail

Probité. — M. Georges Dérot, de Mazeyrolles, a trouvé sur la route du Causse un portefeuille contenant une somme assez forte. Il s'est empressé de la remettre à son propriétaire, M. Cheyssal qui, on le conçoit, fut fort satisfait de rentrer dans son bien et qui adressa de vifs remerciements à M. Dérot, auquel des félicitations furent adressées.

Etes-vous fatigué en vous levant ?

Si c'est le cas, lisez ce qu'écrivit Mme de la Place, à Billy-Berclau (P.-de-C.) : « Je faisais de l'anémie, j'étais épuisée. J'ai pris de la Quintonine et maintenant, l'appétit est revenu. Je ne me sens plus fatiguée. Je me lève facilement alors qu'autrefois, je ne pouvais pas me décider à sortir du lit. » Faites vous aussi un litre de délicieux vin fortifiant, en versant un flacon de Quintonine de 5 fr. 75 dans un litre de vin de table. Cela vous réussira. Ttes Phies et Phie Orlac à Cahors.

Petites annonces économiques

Mr. très actif, sérieux, demande collaboration dans bonne affaire, petite caution. Ecrite : Agence Immobilière, St-Céré (Lot).

Maurice CUBAYNES prévient le public qu'il ouvre, le 1^{er} avril, 14, rue Lastié, un atelier de menuiserie (travail à façon, prix modéré).

PUISSANTE SOCIÉTÉ demande représentants, vente à domicile, article 1^{er} nécessité, pour le canton de Cahors. On met au courant. Bon fixe et commission. S'adresser ou écrire à M. Bonnaure, 22, Bd Gambetta, Cahors.

A VENDRE bicyclette homme, équipée pour le tourisme, état neuf, très bonne affaire. S'adresser Ferret, 8, rue Foch, Cahors.

Dernière locale

Tentative de suicide

Mercredi soir, vers 21 heures 30, le personnel de l'hôtel Pujol, à Cahors, était mis en émoi par le bruit d'une détonation provenant d'une chambre de l'hôtel.

On pénétra dans la chambre occupée par un voyageur qui était arrivé dans la journée de Périgueux.

Le malheureux s'était tiré une balle au-dessous du cœur. Il a été transporté à l'hôpital où il a reçu les soins nécessaires par son état qui est très grave.

Le désespéré serait voyageur de commerce ; il est âgé de 31 ans. Sa famille prévenue est arrivée jeudi matin. On ignore les motifs de cet acte de désespoir.

LE DISCOURS DE M. DALADIER

Mercredi à 19 h. 45, M. Daladier, président du Conseil, a prononcé, à la radio, un grand discours sur la position de la politique de la France.

Il a affirmé la volonté de la France de sauvegarder la paix dans l'honneur. « La France, a-t-il dit, au service de la paix et de la liberté convie à une collaboration confiante tous ceux qui, d'un seul élan, se dresseraient solidaires devant l'agresseur ».

M. Daladier déclare que l'Italie n'était pas justifiée à dénoncer les accords de 1935. « Nous ne céderons, dit-il, ni un arpent de nos terres, ni un seul de nos droits. La France a signé les accords de 1935 ; fidèle à ses engagements, elle est prête à poursuivre leur complète et légale exécution dans l'esprit et l'équivalence de ces accords ».

M. Daladier, parlant de l'Allemagne, déclare : « Nous avons signé les accords de Munich, et quelques mois après, la déclaration franco-allemande. Il y a quelques jours encore, nous avons envoyé une mission à Berlin pour y négocier un accord économique, base indispensable de l'établissement d'une collaboration durable. Mais la conquête de la Tchécoslovaquie et l'occupation de Prague par les armées allemandes ont porté le plus rude coup à ces patients efforts ».

« Je convie à une collaboration confiante, dit M. Daladier, toutes les puissances qui pensent comme nous, toutes celles qui, comme nous, sont prêtes à persévérer dans les voies de la paix, mais qui d'un seul élan se dresseraient devant l'agresseur. »

Dernière heure

M. Beck, ministre de Pologne sera à Londres, lundi

De Varsovie. — On dément les bruits d'ajournement du voyage de M. Beck, ministre des Affaires étrangères de Pologne, à Londres. M. Beck partira de Varsovie dimanche prochain et sera à Londres le 3 avril.

En Espagne

De Burgos. — On a capté une émission du poste de radio d'Alicante annonçant que la ville se soumettait au général Franco. On déclare, également que Guadalupe a été occupée et que les troupes nationalistes ont fait leur entrée dans la ville de Valence, saluées par de chaleureuses ovations. On annonce, en outre, que les villes d'Albacete et Carthagène ont donné leur adhésion au gouvernement de Franco.

La Suède renforce sa défense nationale

De Stockholm. — Le gouvernement suédois a demandé aux Chambres un nouveau crédit de 58 millions de couronnes dans le but de réaliser un nouveau renforcement de la défense nationale par des achats de matériel.

Le ministre de l'Air français à Londres

De Paris. — M. Guy La Chambre, ministre de l'Air, se rendra, la semaine prochaine à Londres, afin de coopérer avec le ministre de l'Air britannique, des problèmes touchant la coordination des productions aéronautiques des deux pays.

Mussolini, Goring et Franco se rencontreraient bientôt

De Londres. — Le bruit court à Rome que M. Mussolini, le maréchal Goring et Franco se rencontreraient dans quelques jours en Sicile.

Payons 400 fr.

les 100 cop. d'appr. mod. adr. grat. Ecr. : V.-R. GELAS, 14, M-Sébastien, Lyon.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Iode de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON

GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacies

Jean D'AGRAIVES

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

— C'est vite passé ! répondit Leudes insoucieux... et nous avons beaucoup de choses à régler avant de partir. Enfin, cela en vaut la peine !

Il était trois heures du matin quand Jacques ravi de sa soirée daigna rejoindre son camarade, auquel le tenace Barbouchi expliquait tous les avantages d'une nouvelle affaire de terrains irrigués dans la Hammadah. Bientôt après ils démarraient, reprenaient la route de Tunis, longeant de grands murs de jardin qui, en bordure de la mer, semblaient éclairés du dedans, d'une lumière mauve extrêmement douce.

Une brise légère soufflait de l'est, faisait frissonner le feuillage vernissé des champs d'orangers.

Déjà les minarets, au loin, s'éclairaient des prémices de l'aube.

Les rues désertes résonnèrent en l'étrangement au passage de la voiture vivement lancée qui, après un virage hardi, vint mourir au bord du trottoir.

— Quelle aventure, hein, tu y songes ? s'exclama Jacques Leudes emballé par la suite des réflexions qu'il avait dû faire en chemin.

— Oui ! murmura Dartel, perdu dans une persistante rêverie.

Son camarade s'y trompa. — Excuse, je vois que tu tombes de sommeil. Allons vite au lit ! à demain les affaires sérieuses.

— Pour moi, je ne dormirai point avant d'avoir pu repérer sur nos cartes l'endroit où se trouve le fief de ces fameux sidi. Je ne vois pas du tout où c'est... El-Arifi-Barha-El-Arifi.

...Cet examen des cartes devait tenir Leudes encore éveillé près d'une heure et l'aube rosissait les vitres translucides du studio quand, bredouille, — n'ayant rien trouvé dans les territoires du Sud ni les confins tripolitains, qui correspondait, même de loin, aux détails très sommaires donnés par l'émissaire du grand Caid — il se décida à gagner sa chambre sise au premier étage.

Sa surprise fut grande en voyant un rais de lumière filtrer de dessous la porte de Dartel.

Ainsi celui-ci avait dû s'endormir sans éteindre sa lampe.

Fallait-il qu'il fût écrasé par la fatigue, terrassé ?

Vaguement inquiet pour l'avoir cru entendre parler, comme en délire, de l'autre côté de la plinthe, l'Ariégiois mit son oreille contre le chambranle, et écouta.

Oui, Pierre parlait à voix basse.

Plainte de malade ? Fièvre peut-être ? Il était sujet quelquefois à des attaques de paludisme d'une soudaine acuité ?

Sans hésiter, sans réfléchir, Leudes poussa la porte à peine close... risqua un regard sur le seuil.

Or, son ami ne dormait point.

Assis, encore tout habillé devant sa table de travail, il était tellement absorbé par sa contemplation profonde que le bruit ne le fit même pas se retourner sur son fauteuil.

C'était à un portrait de femme, manifestement, qu'il parlait mais si les mots demi-machés arrivaient intelligibles, Leudes fut extrêmement troublé de leur ardeur passionnée.

— Je comprends, pauvre vieux, fit-il en se retirant silencieux, assez bizarrement ému d'avoir surpris son camarade en cette attitude exaltée. C'est la première fois et il souffre.

Il essaya de gausseiller : « C'est bien son tour d'être amoureux ! »

Mais le cœur n'y était pas.

— Ce doit être grave ! conclut-il, puisque c'est le premier secret qui se soit élevé entre nous.

...Et Dartel, sans rien soupçonner, sans rien entendre, poursuivit son rêve éveillé, hors du temps, dans un grand jardin enchanté, tête-à-tête avec Petite Source.

L'image qu'il avait là devant lui et qu'il avait exécutée sur un panneau

d'ivoire poli, grâce à sa grande mémoire visuelle, en peintre amateur très doué, l'exquise miniature, plutôt se superposait, trait pour trait, avec le souvenir merveilleux qu'il conservait de son modèle.

C'était bien le sourire léger des tendres lèvres sinuées, la carnation veloutée, les yeux si profonds et si doux...

Hélas, loin de lui procurer le moindre apaisement jusque-là, le portrait n'avait fait encore qu'aviver le mal amoureux qui le déchirait intérieurement et qui était, de plus en plus, son unique raison de vivre.

Mais ce soir, un espoir nouveau le soutenait.

Ce message ? Ce Bédouin venu du désert ?

Se pouvait-il qu'il la revît ?

Ah ! comment avait-il bien pu agir, s'agiter si longtemps, sans soupçonner même qu'il existait l'enchanteresse de la roseraie, la petite princesse de rêve ? Et comment désormais, sans elle, pourrait-il trouver d'intérêt, fût-ce le moindre, à son métier.

Mais c'était d'elle, assurément que venait cet appel du Sud...

Oui, ce ne pouvait être que d'elle ?

CHAPITRE V

L'APPEL DU DÉSERT

Bien que les routes fussent excellentes, il fallut trois jours aux camions, portant les quelques cent

trente caisses de la première expédition, pour parcourir la distance qui sépare Tunis de Gabès... Gabès, cette oasis perdue entre les sables de la mer, flot entre deux infinis où l

Bibliographie

LES ANNALES

Vous plaî-t-il de savoir quel est le budget du Président de la République et comment la dotation du chef de l'Etat est écornée d'un million avant d'engager la moindre dépense de vie courante ? Lisez les *Annales* du 25 mars où vous trouverez, avec des pages définitives sur Marat, sur les rapports de Napoléon et de son frère Lucien, une puissante étude du Cardinal Verdier sur la question du travail et la réponse à ces trois ques-

tions de la plus brûlante actualité : Quel est le potentiel de guerre de l'Allemagne ? Hitler peut-il faire une guerre d'usure ? Que se passerait-il si la Suisse était attaquée ? En vente partout, le numéro 3 francs. Lisez les *Annales*.

Ce journal
est en lecture dans le Hall de
l'Agence Havas
62, rue de Richelieu, PARIS

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL
et le Corps Médical

Le D^r ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant. »

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

Essuie-glace obligatoire sur toutes les automobiles

L'article 22 du code de la route : *Organes de manœuvre, de direction et de visibilité*, stipule que le pare-brise doit être muni d'un essuie-glace à la fois automatique et pouvant être manœuvré à la main en cas de défaillance de la commande mécanique.

Un nouvel arrêté publié, au *Journal officiel*, établit que : A partir du 31 décembre 1938 toute voiture neuve mise en circulation devra être équipée de l'essuie-glace conforme à la description ci-dessus rappelée.

A partir du 30 juin 1939, les autobus et autocars, les camions de plus de 3.000 kilos de poids total en charge, mis en circulation avant le 1^{er} janvier 1939, devront être équipés dudit essuie-glace.

Enfin, au 31 décembre 1939 tous les véhicules circulant en France devront avoir l'essuie-glace automatique et à main.

Le choix d'une villégiature

LES GUIDES RÉGIONAUX S.N.C.F.

Simple, clair, bien illustré, les Guides régionaux S.N.C.F. vous permettront de mieux choisir votre lieu de villégiature et lorsque vous l'aurez trouvé, de préparer d'agréables excursions pour la visite des sites environnants, qui augmenteront l'agrément de votre séjour.

Vous trouverez ces guides dans les bibliothèques des principales gares françaises aux prix suivants :

Gasconne, Toulouse, Lourdes, Pyrénées Centrales et Ariégeoises 3 »
Carcassonne, Narbonne, Montagne Noire, Gorges du Tarn 2 »
Roussillon, Côte Vermeille, Pyrénées de l'Est, Andorre 2 »
Landes, Côte Basque, Côte d'Argent, Pyrénées de l'Ouest 3 »
Périgord, Quercy, Rouergue, Albigeois 3 »

De la Basse-Loire à la Gironde. 3 50
Châteaux et Plages de la Loire. 3 »
Poitou, Angoumois, Bordelais. 2 »
Bourbonnais, Auvergne 3 »
Le Nord de la France 6 »
Alsace et Lorraine 5 »
Berry, Limousin 3 »
Normandie 4 »
Bretagne 4 50

N'oubliez pas d'avertir ?

La route, la rue ont des embûches : les obstacles imprévus.

En doublant, méfiez-vous de la voiture qui vient en face de vous et dont vous appréciez mal la vitesse.

Ralentissez beaucoup aux croisements : votre vue est limitée. Ne doublez jamais dans un virage ; ni au sommet d'une côte.

Ne vous fiez pas à un passage à niveau ouvert.

La route devant vous n'est pas forcément libre : un accident, un camion

en panne, un arbre déraciné peuvent l'obstruer.

Vous ne connaissez que la portion de route que vous avez en vue, et encore un troupeau peut sortir d'un champ, un piéton sur le bas côté peut traverser, un cycliste peut tomber, un gros véhicule peut vous cacher un danger.

En conduisant, ne soyez pas distrait.

Agir ainsi démontre vos qualités de bon conducteur. C'est ainsi qu'ont toujours fait les Vieux du Volant, aussi forment-ils l'élite des automobilistes. Si vous conduisez depuis au moins quinze ans sans avoir eu d'accident grave, vous pouvez poser votre candidature pour y être admis. Tous renseignements vous seront envoyés gratuitement sur simple demande adressée aux Vieux du Volant, 10, rue Pergolèse, à Paris.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

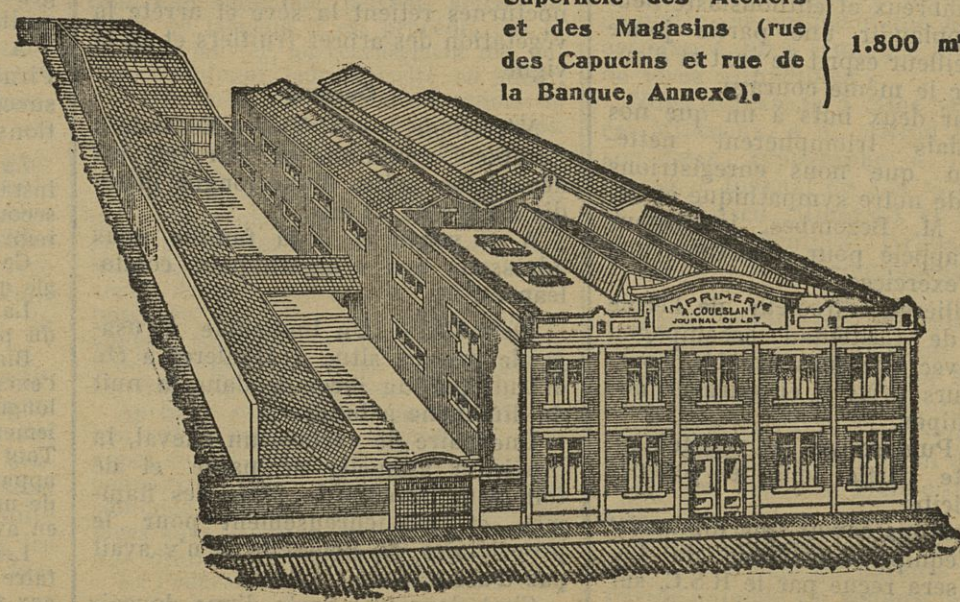
10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —

Superficie des Ateliers
et des Magasins (rue
des Capucins et rue de
la Banque, Annexe). 1.800 m²



SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	EXP. (2)	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	8	10	15	20	15	21	45
PARIS (Aust.) dép.	8	10	15	20	15	21	45
LIMOGES (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
BRIVE (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
Gignac-Cressensac (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
SOULIAC (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
CAZOUËS (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
La Chapelle-Mareuil (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
Lamoignon-Fénelon (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
Nozay (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
GOURDON (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
Saint-Clair (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
Dégagnac (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
Thérac-Peyrilles (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
Saint-Denis-Catus (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
ESPERÈ (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
CAHORS (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
Sept-Ponts (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
Lalbenque (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
Causse (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
MONTAUBAN (arr.)	8	10	15	20	15	21	45
TOULOUSE (arr.)	8	10	15	20	15	21	45

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	EXP. (2)	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. OMNIB.
TOULOUSE... d.	8	10	15	20	15	21	45
MONTAUBAN... d.	8	10	15	20	15	21	45
Causse... d.	8	10	15	20	15	21	45
Lalbenque... d.	8	10	15	20	15	21	45
Cieure... d.	8	10	15	20	15	21	45
Sept-Ponts... d.	8	10	15	20	15	21	45
CAHORS... d.	8	10	15	20	15	21	45
ESPERÈ... d.	8	10	15	20	15	21	45
St-Denis-Catus... d.	8	10	15	20	15	21	45
Thérac-Peyrilles... d.	8	10	15	20	15	21	45
Dégagnac... d.	8	10	15	20	15	21	45
Saint-Clair... d.	8	10	15	20	15	21	45
GOURDON (1) d.	8	10	15	20	15	21	45
Nozay... d.	8	10	15	20	15	21	45
Lamoignon-Fénelon... d.	8	10	15	20	15	21	45
La Chapelle-Mareuil... d.	8	10	15	20	15	21	45
CAZOUËS... d.	8	10	15	20	15	21	45
SOULIAC... d.	8	10	15	20	15	21	45
Gignac-Cressensac... d.	8	10	15	20	15	21	45
BRIVE... d.	8	10	15	20	15	21	45
LIMOGES... d.	8	10	15	20	15	21	45
PARIS... (A.) arr.	8	10	15	20	15	21	45
PARIS... (O.) arr.	8	10	15	20	15	21	45

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 18.
(2) Du 15 Mai au 7 Juillet inclus et du 5 Octobre au 14 Mai 1939.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

	EXP.	EXP. (2)	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. OMNIB.
St-Denis-près-Martel... d.	4	5	9	15	14	17
Vayrac... d.	4	5	9	15	14	17
Bétailles (arr.)... d.	4	5	9	15	14	17
Puybrun... d.	4	5	9	15	14	17
Bretonoux-Biars... d.	4	5	9	15	14	17
Port-de-Gagnac... d.	4	5	9	15	14	17
Laval-de-Cère... d.	4	5	9	15	14	17
Lamativie... d.	4	5	9	15	14	17
Siran (arr.)... d.	4	5	9	15	14	17
La Roquebrou... d.	4	5	9	15	14	17
AURILLAC (arr.)... d.	4	5	9	15	14	17

Aurillac à St-Denis-près-Martel

	EXP.	EXP. (2)	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. OMNIB.
AURILLAC... d.	4	5	9	15	14	17
La Roquebrou... d.	4	5	9	15	14	17
Siran (arr.)... d.	4	5	9	15	14	17
Lamativie... d.	4	5	9	15	14	17
Laval-de-Cère... d.	4	5	9	15	14	17
Port-de-Gagnac... d.	4	5	9	15	14	17
Bretonoux-Biars... d.	4	5	9	15	14	17
Puybrun... d.	4	5	9	15	14	17
Bétailles (arr.)... d.	4	5	9	15	14	17
Vayrac... d.	4	5	9	15	14	17
St-Denis-près-Martel... d.	4	5	9	15	14	17

De Sarlat à Gourdon

	EXP.	EXP. (2)	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. OMNIB.
Sarlat... d.	8	10	15	20	15	21
Cazouès... d.	8	10	15	20	15	21
St-Cirq-Madelon... d.	8	10	15	20	15	21
Payrignac (arr.)... d.	8	10	15	20	15	21
GOURDON... d.	8	10	15	20	15	21

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

	EXP.	EXP. (2)	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. OMNIB.
Le Buisson... d.	7	8	10	13	12	15
Sarlat... d.	7	8	10	13	12	15
Cazouès... d.	7	8	10	13	12	15
SOULIAC... d.	7	8	10	13	12	15
Le Pigeon... d.	7	8	10	13	12	15
Baladou... d.	7	8	10	13	12	15
Martel... d.	7	8	10	13	12	15
St-Denis-p.-Mar... d.	7	8	10	13	12	15

St-Denis-près-Martel au Buisson

	EXP.	EXP. (2)	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. OMNIB.
St-Denis-p.-M.d.	7	8	10	13	12	15
Martel... d.	7	8	10	13	12	15
Baladou... d.	7	8	10	13	12	15
Le Pigeon... d.	7	8	10	13	12	15
SOULIAC... d.	7	8	10	13	12	15
Cazouès... d.	7	8	10	13	12	15
Sarlat... d.	7	8	10	13	12	15
Le Buisson... d.	7	8	10	13	12	15

De Gourdon à Sarlat

	EXP.	EXP. (2)	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. OMNIB.
GOURDON... d.	7	8	10	13	12	15
Payrignac (arr.)... d.	7	8	10	13	12	15
St-Cirq-Madelon... d.	7	8	10	13	12	15
Grolejac... d.	7	8	10	13	12	15
Carsac... d.	7	8	10	13	12	15
SARLAT... d.	7	8	10	13	12	15

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

	EXP.	EXP. (2)	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. OMNIB.
TOULOUSE... d.	10	11	15	20	15	21
CAPDENAC... d.	10	11	15	20	15	21
FIGEAC... d.	10	11	15	20	15	21
Le Pournel... d.	10	11	15	20	15	21
Assier... d.	10	11	15	20	15	21
Flaujac (halte)... d.	10	11	15	20	15	21
Gramat... d.	10	11	15	20	15	21
Rocamadour... d.	10	11	15	20	15	21
Montvalent... d.	10	11	15	20	15	21
St-Denis-p.-arr.	10	11	15	20	15	21
Martel... d.	10	11	15	20	15	21
Quatre-Routes... d.	10	11	15	20	15	21
Turenne... d.	10	11	15	20	15	21
BRIVE... d.	10	11	15	20	15	21
PARIS (Orsay) ar.	10	11	15	20	15	21

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

	EXP.	EXP. (2)	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. OMNIB.
PARIS (Aust.) d.	21	22	25	30	25	31
Brive... d.	21	22	25	30	25	31
Turenne... d.	21	22	25	30	25	31
Quatre-Routes... d.	21	22	25	30	25	31
St-Denis-p.-arr.	21	22	25	30	25	31
Martel... d.	21	22	25	30	25	31
Montvalent... d.	21	22	25	30	25	31
Rocamadour... d.	21	22	25	30	25	31
Gramat... d.	21	22	25	30	25	31
Flaujac (halte)... d.	21	22	25	30	25	31
Assier... d.	21	22	25	30	25	31
Le Pournel... d.	21	22	25	30	25	31
FIGEAC... d.	21	22	25	30	25	31
CAPDENAC... d.	21	22	25	30	25	31
TOULOUSE... d.	21	22	25	30	25	31

MONTAUBAN, CAHORS à LIB